

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission de la défense nationale et des forces armées

— Audition du général Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de terre, sur le projet de loi de finances pour 2017..... 2

Mardi

11 octobre 2016

Séance de 17 heures

Compte rendu n° 5

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

Présidence
de Mme Patricia Adam,
présidente



La séance est ouverte à dix-sept heures.

Mme la présidente Patricia Adam. Mes chers collègues, nous accueillons aujourd'hui le général Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de terre, sur le projet de loi de finances pour 2017.

Général, merci de votre présence. Vous êtes le premier à vous lancer dans cet exercice budgétaire. Et comme nous sommes en fin de législature, je pense qu'il était également important, pour chacun d'entre nous, de faire le point de ce qui a été fait tout au long de cette période : les décisions qui ont été prises, leur suivi, les effectifs, la réserve, mais aussi le programme SCORPION, vos attentes, les premiers véhicules Griffon et Jaguar, etc. Les sujets ne manquent pas, et j'imagine que les questions seront nombreuses.

Général Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de terre. Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les parlementaires, la dernière fois que je suis intervenu devant vous, c'était il y a exactement un an, le 13 octobre, juste avant les attentats du Bataclan, de Nice et Saint-Étienne du Rouvray, une année où le risque et la menace n'ont cessé d'augmenter sur le territoire national. Dans le même temps, le 12 avril, nous avons perdu trois soldats au Mali : le maréchal-des-logis Damien Noblet, le brigadier Michaël Chauvin et le soldat de 1^{re} classe Mickaël Poo-Sing. Ils luttèrent contre le terrorisme, là-bas, à la racine. Toujours dans le même temps, le service militaire volontaire et la réserve donnaient des premiers signes de réussite.

Dans une première partie, je reviendrai sur cette année écoulée, marquée, pour l'armée de terre, par une véritable inversion de tendance, sur laquelle il me semble important de s'attarder un peu.

Dans une deuxième partie, j'aborderai les perspectives pour 2017. Je souhaite une poursuite de la dynamique positive de 2016, tout en appelant à la vigilance, notamment au travers de deux points durs que j'ai identifiés, l'infrastructure et le MCO, et d'une préoccupation majeure que je fais mienne : le moral.

La troisième et dernière partie de mon propos sera un peu plus prospective. Elle portera sur l'après 2017, les 2 %, mes objectifs et les orientations sur lesquelles je fais travailler l'état-major, pour donner sa pleine puissance au nouveau modèle « Au contact ». C'est la condition nécessaire pour que nous ayons une armée de terre performante et efficace.

L'année 2016 porte donc le sceau d'une « inversion de tendance ». C'est une année charnière dans trois domaines.

Tout d'abord, 2016 est une année de recrutement historique, avec des objectifs quantitatifs deux fois plus élevés qu'en 2014, et 1,5 fois plus élevés qu'en 2015. La force opérationnelle terrestre – FOT – se trouvera densifiée par le recrutement de 11 000 hommes et femmes en deux ans, ce qui se traduit par des unités élémentaires supplémentaires dans les régiments. Ainsi, 17 compagnies et escadrons supplémentaires ont été formés. En avril 2017, nous en aurons 40.

Je rappelle toutefois que « recruté » ne veut pas dire « instruit », et qu'« instruit » ne veut pas dire « entraîné ». Je me suis engagé à recruter ces 11 000 hommes pour la fin de

l'année, et l'objectif sera atteint. Mais bien évidemment, cette force ne sera ni complètement instruite, ni totalement entraînée. J'estime qu'elle sera complètement instruite à l'été 2017 et pleinement entraînée – sous réserve qu'il n'y ait pas de nouveau pic d'engagement à 10 000 sur le territoire national – mi-2018.

Ensuite, 2016 est une année charnière sur le plan capacitaire. C'est l'année des gros programmes, à mi-chemin entre la notification du programme SCORPION en 2014 et le début des livraisons attendues en 2018. C'est l'année du 60^e Tigre et du 20^e Caïman. C'est aussi une année de commandes de court terme, dont les livraisons commenceront dès 2017 : je pense notamment à celles du successeur du FAMAS et des premiers véhicules légers tactiques, en remplacement de la P4.

Enfin, 2016 est l'année du rééquilibrage des opérations, entre l'extérieur et l'intérieur, parce que la menace militarisée est désormais continue, elle aussi, entre l'intérieur et l'extérieur.

Je crois qu'on n'aura jamais autant écrit sur le territoire national que cette année passée et que, globalement, en deux ans, on en aura fait davantage qu'en vingt-cinq. Il me semble, très honnêtement, que nous avons bien rattrapé le retard. Je n'énumérerai pas les divers rapports, mais je considère que les études et les travaux parlementaires qui ont été menés nous ont beaucoup aidés, s'agissant d'un sujet qui, depuis la chute du Mur de Berlin, restait à défricher.

Par-delà les écrits, dans le domaine des actes, sur le territoire national, nous avons déployé de 7 000 à 10 000 hommes et femmes tout au long de l'année. Le plafond de 10 000 – évoqué par le dernier Livre blanc, sur une durée maximum d'un mois – a été tenu en 2016 pendant un tiers de l'année, ce qui n'est pas anodin.

Inflexion des effectifs, des équipements et des missions : 2016 consacre bel et bien un « changement d'époque » pour l'armée de terre, dont l'emploi est désormais structuré au travers de trois champs d'action.

Le premier champ d'action, le plus traditionnel, est celui du « Combattre là-bas », qui s'exprime au travers de trois types d'opérations.

Le premier type est celui des opérations classiques. On pense immédiatement au Mali, qui demeure un théâtre dangereux. Ce week-end encore, deux véhicules ont sauté sur un IED (*Improvised Explosive Device*, en français Engin explosif improvisé), qui a fait six blessés à sept kilomètres au sud d'Abeïbara. On pense aussi à l'Irak, où nos canons CAESAR tirent quasiment quotidiennement de jour comme de nuit.

À côté de ces opérations classiques, nous participerons bientôt à des opérations de réassurance qui contribueront à ce que j'appellerais une nouvelle forme de dissuasion face à l'Est. Ainsi, nous allons engager un sous-groupement tactique en 2017 en Estonie – aux côtés des Britanniques – et en 2018 en Lituanie – aux côtés des Allemands.

Enfin, il ne faut pas oublier de mentionner toutes nos actions de prévention dans l'arc de crise, ce que l'on appelle l'assistance militaire opérationnelle, ou la participation à des missions comme la MINUSMA – Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies

pour la stabilisation au Mali. Tout cela passe par une étroite coopération avec nos alliés, notamment au G5 Sahel dont le CEMA vous parlera largement demain.

Le deuxième champ d'action, le territoire national, est celui du « Lutter ici », qui nous impose de relever simultanément trois défis.

Le premier défi est d'assurer la protection du territoire et des Français. Protéger la Cité et ses habitants est la raison d'être, la vocation première de toute armée. Ce défi se traduit, au-delà de l'effet de loupe médiatique dont bénéficie l'opération Sentinelle, par la construction en marche d'une véritable posture de protection terrestre – PPT – qui viendra s'intercaler entre les postures permanentes de sûreté des deux autres armées. Elle est évaluée à 10 000 hommes et doit s'entendre comme un savant dosage entre des effectifs déployés ou en alerte face à une menace très actuelle, et des effectifs en préparation opérationnelle, s'entraînant face à aux nouvelles menaces potentielles.

Le deuxième défi consiste à participer à la connaissance-anticipation, aux côtés des forces de sécurité intérieure – FSI – pour mieux appréhender le continuum de cette « menace militarisée », et mieux anticiper les changements de posture et de modes d'action de l'adversaire. Il s'agit en somme de « faire changer l'incertitude de camp » et, nous concernant, de dissiper au mieux le « brouillard de la guerre ».

Le troisième et dernier défi du « Lutter ici » est d'œuvrer à renforcer la résilience de la Nation. L'armée de terre a, à cet égard, deux responsabilités : stimuler la cohésion nationale et incarner certaines valeurs que l'on identifie aujourd'hui comme des valeurs refuges. Son action s'appuie à la fois sur des initiatives au profit de la jeunesse, comme le service militaire adapté – SMA – ou le service militaire volontaire – SMV – qui est toujours en expérimentation, ainsi que sur la réserve opérationnelle dont nous poursuivons la montée en puissance à marche forcée, dans une pleine et vertueuse intégration à l'armée de terre d'active. L'objectif est d'atteindre 24 000 réservistes opérationnels sous contrat fin 2018.

Le troisième champ d'action est le renforcement de l'armée de terre, qui porte trois enjeux majeurs.

Le premier enjeu est de disposer d'hommes et de femmes en quantité, mais aussi en qualité. Recruter 11 000 personnes, c'est bien, mais il faut recruter 11 000 personnes dans le but bien précis d'en faire des soldats.

L'armée de terre marque un effort majeur sur la formation initiale de ses recrues, et y consacre un encadrement de l'ordre d'un instructeur pour quatre jeunes. Au quotidien, cela représente un volume équivalent à celui d'une brigade – 7 500 hommes – consacré à la formation initiale. Nous veillons enfin, en portant une attention particulière à la condition du personnel, à préserver dans la durée notre ressource. Pour le moment, aucun indicateur ne me laisse entrevoir une baisse de la fidélisation qui pourrait être due, notamment, à la suractivité ou à l'emploi dans le cadre de Sentinelle.

Le deuxième enjeu du renforcement est d'augmenter l'entraînement. Cette année, le nombre des jours de préparation opérationnelle – JPO – de l'armée de terre restera inférieur à la cible qui est de 90. Il devrait être entre 70 et 75. Néanmoins, il a légèrement augmenté par rapport à l'an dernier, où il était de 65.

Le troisième enjeu est de fournir les équipements nécessaires à nos soldats. Je reviendrai sur ce point plus en détail tout à l'heure. Je pense qu'une accélération, une densification des programmes, notamment du programme SCORPION, mériterait une réflexion plus poussée qu'elle ne l'a été ces dernières années.

De ce triple engagement « là-bas », « ici » et « en interne » découle l'équation de la suractivité que vit aujourd'hui l'armée de terre : « sur-recrutement » plus « sur-emploi opérationnel » égal « sous-entraînement » et « sur-absentéisme de la garnison ». Et cette suractivité se traduit budgétairement par quelques tensions en fin de gestion.

Des tensions de fin de gestion, c'est vrai, traduisent budgétairement la suractivité. Mais je souhaiterais rappeler à nouveau l'effort budgétaire qui a été accompli en 2016, notamment grâce à l'actualisation de la loi de programmation militaire – LPM – en juillet 2015. Cet effort visait à mettre en cohérence globale les ambitions et les moyens. Le résultat est largement positif. Les efforts consentis, et c'est pour moi le plus important, sont d'ores et déjà perceptibles par nos hommes au quotidien. Ils leur permettent de mesurer la contrepartie de l'engagement que l'on exige d'eux.

D'une part, ils constatent physiquement l'arrivée de nouveaux équipements « individuels » ou « de proximité » qui exercent un effet très positif sur leur moral. Souvenons-nous de ces mots du général de Gaulle dans *Vers l'Armée de métier* : « c'est au goût des belles mécaniques que le service dans les troupes de métier offrira pleine satisfaction ». Ainsi, en fin d'année, les 1 000 Ford Ranger auront été livrés, ainsi que les 3 500 premiers gilets de combat SMB – faisant désormais partie du paquetage individuel – qui équiperont une compagnie par régiment d'infanterie. 1 000 terminaux Auxylium ont également été livrés en 2016 et améliorent de façon significative les capacités de communication des unités Sentinelle engagées en Île-de-France. Ce ne sont pas les seuls exemples, mais les exemples les plus « visibles » pour nos soldats.

D'autre part, nos hommes sont attentifs à l'attention qu'on leur porte. Dans ce cadre, les mesures liées à la condition du personnel sont très positivement perçues. Parmi d'autres mesures, je voudrais évoquer l'effort en matière d'infrastructures conduit dans le cadre de la remontée en puissance. Entre « rénover le vieux pour faire du neuf » et « faire du totalement neuf durable », nous avons choisi une solution intermédiaire avec la livraison, en fin d'année, grâce à l'entreprise Bouygues, de neuf bâtiments modulaires durables CATALPA sur les quinze bâtiments commandés en janvier 2016. Les premiers ont été livrés fin août-début septembre.

Je voudrais également évoquer les deux premières mesures indemnitaires liées à la suractivité, qui arriveront concrètement sur le compte en banque de tous les militaires d'ici à la fin de l'année : le paiement de deux jours d'indemnité pour TAOPC – temps d'activité obligatoire complémentaire – pour 2016, soit un montant annuel de 170 euros – ce qui est important pour un jeune qui gagne l'équivalent du SMIC, et le doublement de l'indemnité pour sujétion d'alerte opérationnelle – AOPER – qui passe de 5 à 10 euros par jour, avec effet rétroactif à compter de juin 2016.

Je voudrais toutefois appeler votre attention sur les contraintes qui pèsent sur le budget en cette fin d'exercice. Ce sont toujours les mêmes : levée de la réserve de précaution ;

couverture interministérielle des surcoûts OPEX/MISSINT – opérations extérieures/missions intérieures.

Quant à l'armée de terre, elle rencontre à ce stade de gestion des insuffisances préoccupantes, évaluées à plus de 100 millions d'euros sur le BOP « Préparation des forces terrestres » du programme 178. Elles sont la conséquence du sur-engagement opérationnel, des nouveaux besoins liés à la remontée en puissance de la force opérationnelle terrestre et d'une tension excessive sur l'entretien programmé des matériels, en particulier aéroterrestres. Ces insuffisances, si elles n'étaient pas couvertes, pèseraient sur la prochaine annuité et fragiliseraient l'équilibre de la construction budgétaire 2017, sur laquelle je vais maintenant venir.

L'année 2017 poursuivra, nous l'espérons, la dynamique positive initiée en 2016. Mais elle appelle toutefois à la vigilance.

En construction, globalement, on peut se satisfaire de ce qui nous est présenté.

2017 décline, tout d'abord, les décisions entérinées dans la loi de programmation militaire actualisée, puis lors du conseil de défense du 6 avril dernier par le président de la République.

L'armée de terre voit ses principaux objectifs validés, que ce soit en termes d'effectifs – y compris dans le domaine de la condition du personnel – ou en termes d'équipements. Je pense tout spécialement à la reconnaissance du besoin de mobilité de la force opérationnelle terrestre avec, en particulier, la validation du renouvellement de la P4 à hauteur de 3 800 unités, et l'augmentation de la cible VBMR-léger de 200 unités.

Le PLF 2017 devrait permettre à l'armée de terre de faire face à ses besoins en titre 2, avec notamment un BOP « Personnel militaire de l'armée de terre » doté à hauteur de 7,8 milliards d'euros. Nous pourrions ainsi poursuivre la montée en puissance du personnel d'active, augmenter la réserve opérationnelle et, surtout, ce qui est très important pour le moral, achever la transposition du « nouvel espace statutaire de catégorie C » (NES-C), revaloriser le point d'indice, mettre en place le plan d'amélioration de la condition du personnel – PACP – et enfin, nous l'espérons – cela fait partie des mesures qui devraient être annoncées à la fin de l'année – initier la mise en place du protocole « parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR).

Dans le domaine capacitaire, 2017 sera au croisement vertueux des commandes et des livraisons d'équipements : des commandes pour préparer l'avenir avec, en particulier, celles des 319 premiers Griffon, des 20 premiers Jaguar mais aussi de 12 000 AIF – armes individuelles futures, qu'on peut désormais appeler HK 416 ; des livraisons pour traduire concrètement les décisions récentes avec, en particulier : six Tigre, sept Caïman, cinq Cougar rénovés, 379 porteurs polyvalents terrestres ainsi que les 500 premiers véhicules légers tactiques polyvalents non protégés (VLTP-NP).

Aux côtés des équipements majeurs, je souhaite également mentionner tous les équipements d'environnement qui permettront de donner de la cohérence capacitaire à l'armée de terre et sont en cela indispensables, bien que moins visibles. Je pense à certains équipements, en particulier dans le domaine optronique, comme les viseurs infrarouges ou les lunettes thermiques, qui accompagneront la remontée en puissance de la FOT.

Je pense également aux munitions, domaine dans lequel l'enjeu est de taille, à la fois qualitativement avec l'entrée en service de systèmes nouveaux – comme les missiles moyenne portée, MMP, dont les 150 premiers exemplaires seront livrés en 2017 – et quantitativement avec la densification de certains stocks critiques – à l'instar des roquettes de LRU (lance-roquettes unitaire) et des missiles *Hellfire* pour l'hélicoptère Tigre. Ce sujet des munitions est véritablement sensible. L'effort financier, qui s'élève à 200 millions d'euros en 2017, devra être amplifié dans le futur pour que nous puissions remonter le stock critique de nos munitions, notamment missiles et roquettes, tout en honorant pleinement notre contrat opérationnel.

En termes d'entraînement, le PLF est également satisfaisant. Il fixe à 81 le volume des journées de préparation opérationnelle, ce qui est cohérent avec l'ambition de 90 journées, à terme, pour les 77 000 soldats de la FOT, mais surtout avec nos capacités actuelles, liées à la remontée en puissance de celle-ci. De la même façon, j'estime difficile de pouvoir réaliser davantage que les 164 heures de vol budgétées en 2017, à mettre en regard des 180 heures affichées en LPM. Ainsi, vous constaterez que dans le domaine de l'entraînement, nos ambitions ne sont pas tant dégradées par des insuffisances budgétaires que par des contraintes liées au sur-emploi opérationnel ou à l'insuffisante disponibilité technique de nos parcs de matériels.

Globalement, donc, le PLF 2017 est plutôt positif pour l'armée de terre, dans la mesure où il permet de confirmer physiquement l'inversion de tendance de 2016.

Je voudrais toutefois souligner un risque portant sur la déclinaison budgétaire de ces engagements, et notamment des engagements présidentiels du 6 avril dernier. En effet, d'une part, pour ces derniers, seuls 40 % des ressources octroyées proviennent de crédits budgétaires, le reste étant de fait incertain ; d'autre part, au-delà de 2017, le financement demeure soumis à des arbitrages politiques, dans la mesure où il n'est pas à ce jour gravé dans la loi. L'élan ne devra pas être brisé !

Cela étant posé, je souhaite maintenant mettre en avant deux « points durs » financiers, et une « attention particulière » du CEMAT.

Le premier point dur est l'infrastructure.

Depuis quelques années, celle-ci demeure le talon d'Achille de l'armée de terre, en dépit d'une véritable volonté à la fois politique et de commandement. Il convient à cet effet de noter les résultats positifs du plan d'urgence « condition du personnel » déclenché à l'été 2014 par le ministre de la Défense pour corriger les « points noirs » ; ils sont réalisés à hauteur de 82 % pour le ministère, et de 75 % pour l'armée de terre. De même, le logement des nouvelles unités de la FOT a bien été pris en compte, notamment grâce au projet CATALPA. Enfin, l'infrastructure liée à Sentinelle a bénéficié d'un effort notable, puisque plus de 20 millions d'euros ont été investis pour améliorer les conditions de logement de nos soldats.

Toutefois, ces actions « coup de poing » ne doivent pas masquer une situation globalement préoccupante.

Pour ce qui concerne les acquisitions, certains besoins prioritaires ont été repoussés : par exemple, l'accueil du SDT, le futur drone tactique, à Chaumont, ou le renforcement des capacités des forces spéciales à Pau. Cette situation reste à surveiller.

La situation est également préoccupante en ce qui concerne l'entretien du parc immobilier – notamment celui de nos quartiers, qui constituent de plus en plus la maison de nos soldats, qui reviennent s'y installer. Le parc se détériore au fil du temps, du fait d'un effort de maintenance qui est passé progressivement, en dix ans, de six euros du mètre carré en 2007 à deux euros aujourd'hui. Les crédits accordés au titre du PLF 2017 permettront tout juste de freiner la dégradation du patrimoine.

Le deuxième point dur que j'identifie concerne le MCO terrestre et aéroterrestre.

Le MCO terrestre est le cœur de la réforme « Au contact ». Cette réforme est la conséquence de trois réalités.

Une réalité opérationnelle, d'abord, liée à l'usure accélérée du matériel en particulier du fait du caractère abrasif des OPEX. En 2016, ce sont près de 3 000 matériels majeurs de l'armée de terre qui auront été engagés en opérations extérieures, outremer et à l'étranger, soit l'équivalent de 20 régiments – sur 80.

Une réalité technologique, ensuite, car aujourd'hui cohabitent dans les forces quatre générations de matériels avec des parcs anciens extrêmement hétérogènes – il existe par exemple plus de 50 configurations différentes de VAB, les véhicules de l'avant blindé – et des parcs de nouvelle génération faisant appel à une maintenance d'un autre type.

Une réalité humaine, enfin, du fait du départ, d'ici à 2025, de 2 400 agents civils de maintenance du ministère de la Défense, atteints par l'âge de la retraite. Ce sont des spécialistes de la maintenance, dont le départ n'est que partiellement compensé par un flux de recrutement annuel moyen estimé à 160.

Face à cette triple réalité, le projet MCO-T 2025, l'une des principales déclinaisons de « Au Contact », apporte une réponse qui s'inscrit dans une approche duale, séparant d'un côté la maintenance industrielle (étatique et privée) en charge de la régénération, et de l'autre la maintenance opérationnelle en charge de la disponibilité. En l'état, le financement permet globalement d'initier le projet sur 2017-2018 mais il n'est absolument pas garanti au-delà. Il faudra absolument assurer la continuité de ce projet. Du côté des hélicoptères, le MCO aéroterrestre est « le » point dur.

Le modèle économique est, en l'état, non viable. Avec 70 % des voilures tournantes du ministère, l'armée de terre est la plus grande entreprise d'hélicoptères lourds d'Europe. Cependant, 100 seulement décollent au quotidien pour un contrat opérationnel de 149 machines. Je ne peux me satisfaire de cette situation.

C'est un problème économique et opérationnel. C'est aussi un problème de formation. Et cela induit des coûts supplémentaires, puisque, pour permettre à mes équipages d'être engagés en opération, je suis parfois obligé d'externaliser une partie des heures de vol.

Avec 338 millions d'euros de crédits de paiement, le MCO aéroterrestre est considéré comme tout juste suffisant. Je pourrai vous en parler.

Après ces deux points durs, l'infrastructure et le MCO, j'en viens au moral, auquel nous devons porter une attention spécifique.

Selon moi, c'est une responsabilité du CEMAT et du commandement. Il conditionne notre capacité opérationnelle. J'estime le moral de l'armée de terre plutôt bon. Il est soutenu par la dynamique positive dans laquelle se trouve l'armée de terre en matière d'effectifs et d'équipements. Il ne semble pas, pour le moment, être affecté à l'excès par les deux « vents contraires » que constituent la sur-absence de la garnison et le problème Louvois. Il convient toutefois d'être vigilant. Culturellement, le militaire est peu enclin à se plaindre. Mais le maillon fragile auquel il faut prêter une oreille attentive est constitué par les familles. L'absence de la maison et la solde en fin de mois touchent principalement la « base arrière ». Or il se peut que cette « base arrière » ait moins de retenue que nos soldats.

En 2016, 50 % de la FOT aura passé plus de 150 jours de mission hors garnison, certains allant même jusqu'à 220 jours, ce qui n'est pas anodin. Il n'est pas non plus indolore qu'au moment où je pensais lever la garde à l'issue de l'Euro et du 14 juillet, j'aie dû, en raison des attentats de Nice, rappeler 2 000 hommes de permission – des soldats qui avaient programmé leurs congés estivaux et qui sont rentrés en moins de 24 heures.

Aujourd'hui, financièrement parlant, cette sur-absence est globalement bien prise en compte. Dans la droite ligne des annonces ministérielles et présidentielles des deux dernières années, les mesures de condition du personnel liées à la suractivité sont financées sur le PLF 2017 – dont 35 millions d'euros pour l'indemnisation d'absence cumulée. Dans le même esprit, l'armée de terre sera très attentive aux annonces qui pourraient être faites au prochain Conseil supérieur de la fonction militaire – CSFM. Pour autant, et il faut que vous le sachiez parce que vous allez les rencontrer, nos militaires attendent le versement de ces primes.

En effet, il reste un obstacle majeur sur le chemin entre la décision et la mise en œuvre : le logiciel Louvois, deuxième « vent contraire ». Celui-ci continue de poser des problèmes chaque fin de mois, pour 15 % des soldes. Mais surtout, il est extrêmement instable. Qu'en sera-t-il de la mise en œuvre des nouvelles primes ? Cela risque d'être très compliqué.

On peut donc s'attendre à un délai important entre la prise de décision politique, la prise de décision « militaire » sur la mise en œuvre, et la capacité de l'outil à verser ces primes. Il est exact qu'aujourd'hui, à part les deux jours d'ITAOPC, aucun militaire n'a bénéficié des primes annoncées soit par moi-même, soit par le ministre. On diffère le versement de ces primes, mais au bout d'un an, d'un an et demi, nous risquons de devoir faire face à un problème de crédibilité. Et je n'évoque pas le retrait à la source sur un logiciel non stabilisé. Cela inquiète beaucoup nos soldats...

Comme je l'ai dit l'an dernier et comme vous l'avez constaté, nos soldats ont le cuir épais. Ils nous ont « bluffés ». Beaucoup des 10 000 hommes qui ont patrouillé cet été à Paris et en province étaient des jeunes recrues. Or ils se sont remarquablement bien comportés. Certains soldats ont fait 12 semaines de missions consécutives entre mi-juin, avant l'Euro, et le 3 septembre, la rentrée scolaire. Mais je n'ai pas eu de problème de discipline et je n'ai eu que des échos favorables sur leur comportement et leur tenue.

Pour résumer cette partie, je qualifierai donc ce PLF de plutôt satisfaisant, mais on ne doit pas faire l'économie de quelques points d'attention et de vigilance, que j'ai essayé d'évoquer de façon objective. 2017 sera une année de transition. Les enjeux sont surtout postérieurs – 2017/2018. Je souhaite donc, pour terminer, vous parler de l'avenir.

J'ai coutume de présenter l'avenir de l'armée de terre en trois dimensions : l'organisation, l'équipement et l'orientation.

Premièrement, le modèle « Au contact » dont la vocation est d'organiser l'armée de terre. Le modèle est désormais en place à plus de 90 %, et il sera finalisé à l'horizon 2017. Il fallait trois années pour une telle ambition : 2014-2015 pour concevoir, 2015-2016 pour mettre en place, 2016-2017 pour mettre en œuvre et aujourd'hui, l'oreille sur le capot, on écoute le moteur tourner pour procéder à quelques réglages. À l'été 2017, j'estime que le modèle sera entièrement en place.

Deuxièmement, le programme SCORPION, vu comme l'emblème de la transition capacitaire en cours. Il sert à outiller l'armée de terre qui, du point de vue de ses équipements, aura davantage changé en quinze ans, entre 2010 et 2025, qu'en quarante ans, entre 1970 et 2010.

Troisièmement, cette transition doit être appuyée par une réflexion sur le cap et la distance, et soutenue par une vision prospective. J'ai donc l'intention de sortir mi-octobre ce petit document intitulé « *Action terrestre future* ». Celui-ci met en avant huit facteurs de supériorité opérationnelle. Il doit guider notre réflexion sur les 2 %.

Je voudrais maintenant aborder un point qui me tient à cœur, qui porte sur un nouveau modèle économique, ou un modèle économique d'un nouveau genre pour l'armée de terre.

Il s'agit de chercher à saisir les opportunités, dès lors qu'elles sont à la fois soutenables financièrement et faisables techniquement, pour accélérer l'arrivée des nouveaux parcs, et ne plus entretenir de façon dépensière les anciens. Il faut savoir que reconstruire une P4, c'est 300 heures de travail et 27 000 euros, et que remplacer six chargeurs de FAMAS, c'est le même prix qu'un HK 416, etc. Cela m'interroge. Mais cela pose plusieurs questions que j'aurai l'occasion d'évoquer dans l'année qui vient.

Je me doute qu'à l'occasion de cette réflexion sur un nouveau modèle économique, vous allez me parler de patriotisme économique, du « *made in France* ». Certes, le fusil nous oriente un peu vers l'Est, les P4, dans l'immédiat, plutôt vers l'Afrique du Sud ou du côté d'un pays asiatique. Certes, vous souhaitez que la défense soutienne les acteurs économiques. J'y souscris pleinement. Pour autant, j'appelle les acteurs économiques à soutenir notre effort de défense. C'est ce que l'on pourrait appeler, en regard du « patriotisme économique », une « économie patriote ».

Pour cela, il faut que l'on agisse ensemble. Il faut que l'on communique avec les industriels davantage que par le passé. Je suis convaincu que si l'on avait dit, il y a quelques années, à nos industriels, que nous allions avoir besoin de P4, ils se seraient mis en ordre de bataille pour nous les fournir. Mais si on se réveille un beau matin en disant que 600 de nos P4 « meurent » chaque année, l'industrie automobile française n'est pas forcément capable de fournir le nécessaire.

Ce modèle économique est pour moi quelque chose de central, qui viendra accompagner à la fois l'organisation, l'outillage, ainsi que le cap et la distance d'*Action terrestre future*.

Je pense que dans le cadre espace-temps qui nous attend, au moins les cinq prochaines années, l'armée de terre devra porter davantage son effort dans le champ des équipements que dans le champ des effectifs.

Mon but est de donner toute sa puissance au modèle. Et s'il y avait une ambition de 2 %, dans les prochaines années autour de la défense, je formule, pour l'armée de terre, le souhait que les équipements rattrapent désormais les effectifs.

Je revendique surtout une ambition capacitaire pour nos forces terrestres. Cela se traduit par un effort à marquer dans les domaines des acquisitions d'équipements, de l'infrastructure associée et du maintien en condition opérationnelle.

Pour conclure ce propos avant de répondre à vos questions, je voudrais vous remercier, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les députés, puisque c'est probablement ma dernière audition au cours de cette législature. Je reconnais à cette commission une grande qualité : celle de placer les intérêts supérieurs de la Nation au-dessus de toute considération partisane. Pour cette raison, le chef militaire que je suis s'est toujours senti à l'aise et en phase parmi vous et avec vous.

Je voudrais enfin vous dire combien les hommes et les femmes de l'armée de terre méritent cette union nationale sur les questions de défense. Nous avons une armée de terre exceptionnelle, vous le constatez d'ailleurs quand vous les rencontrez sur le terrain. J'étais avec eux la semaine dernière, je pourrai vous en parler.

Mme la présidente Patricia Adam. Merci, général, et sachez que la réciprocité est vraie. Nous avons eu nous aussi beaucoup de plaisir à travailler avec vous au cours de cette législature. Mais peut-être que beaucoup d'entre nous seront toujours là après les élections. C'est du moins ce que je souhaite aux uns comme aux autres, en tant que présidente de commission. Car l'Histoire ne se termine pas aujourd'hui.

Je voulais aussi vous dire que chacun d'entre nous a pu vérifier sur le terrain la présence de vos hommes sur le territoire national, apprécier leur professionnalisme, leur grande maîtrise et leur engagement, notamment au cours des opérations extérieures. Mais cette reconnaissance des parlementaires est aussi le fait des Français, tout simplement. Je vous charge de le leur dire. Je pense que cela constituera pour eux la plus grande des reconnaissances.

M. François Lamy, rapporteur spécial. Mon général, comme il a été précisé au début de cette audition, c'est la dernière audition du quinquennat, mais peut-être aussi celle qui annonce le futur. Cette rencontre éclairera sur certains domaines le prochain mandat législatif, quel que soit d'ailleurs ceux qui l'exerceront.

J'ai trois questions à vous poser sur des sujets importants, dont je pense connaître les réponses, mais je crois qu'il serait bon que vous apportiez à la commission certaines précisions.

D'abord, quelle est votre vision de l'évolution du dispositif Sentinelle ? On sait que la menace sera présente encore pendant plusieurs années, quelle que soit l'évolution au Levant. Comment le dispositif pourrait-il évoluer de la façon la plus efficace possible, et la moins coûteuse humainement pour vos troupes ?

Ensuite, vous avez abordé partiellement une question. Je souhaiterais que vous nous apportiez des précisions : il s'agit du rapport entre les besoins en effectifs, et les besoins en équipements. Il est vrai que l'on a tendance, en cas de problème, à dire qu'il faut augmenter les effectifs alors que j'ai cru comprendre que vous aviez une autre vision de la question.

Enfin, puisque le sujet fait partie du débat politique et que ce sont les responsables politiques qui auront à trancher : j'aimerais que vous me donniez votre avis sur ce que pourrait être et sur ce que signifierait, pour l'armée de terre, un rétablissement partiel ou total du service national.

Mais une dernière question se pose, sur laquelle il n'est pas besoin de s'étendre longtemps : l'aéromobilité. C'est moins un problème d'argent que d'organisation. Si jamais vous aviez une piste nous permettant de prendre des décisions, nous serions « preneurs ».

Général Jean-Pierre Bosser. En premier lieu, Sentinelle est un dispositif qui évolue quasiment de semaine en semaine, et qui est passé du « tout statique » au « tout dynamique ». Il y a un peu plus d'an, l'emploi était dilué au profit des forces de l'ordre. Il est maintenant plus concentré, avec des zones de responsabilité qui sont imparties aux militaires, en étroite collaboration avec les forces de l'ordre.

Cette nouvelle situation correspond bien plus à notre manière de commander. Plutôt que d'avoir des hommes dilués et placés sous l'autorité hiérarchique d'une patrouille de police ou d'un commissariat, nos hommes ont pour chefs, sur le terrain, leur chef de section, leur capitaine et leur chef de corps. Les modes d'action tactiques ressemblent désormais à ceux de notre quotidien en opérations, je pense notamment au contrôle de zone ou aux patrouilles. L'exécution de la mission est ainsi, aujourd'hui, beaucoup plus militaire qu'elle ne l'était il y a deux ans.

Pour moi, cette évolution est très saine. Je rappelle au passage que la relation d'homme à homme entre policiers et militaires est excellente. Qu'entre lieutenant de police et chef de section, elle est parfaite. Qu'entre commissaire, chef de corps et sous-préfet, elle est également très bonne. D'ailleurs on n'a pas – ou peu – entendu de policiers émettre des réserves à ce propos. Voilà où l'on en est aujourd'hui.

Demain, je souhaiterais que l'on fasse encore différemment. Pour les années qui viennent, je pense nécessaire que l'on conserve ce capital de 10 000 hommes, mais qu'on l'emploie autrement. Je voudrais que l'on prépare la guerre ou les crises de demain, que l'on prenne en compte l'ensemble des risques évalués par le SGDSN, et que l'on travaille ces scénarios en collaboration avec d'autres ministères et d'autres forces – les douanes, les forces de sécurité intérieure au sens large.

L'idéal serait que le curseur des forces déployées dans le cadre de Sentinelle soit réduit à sa plus simple expression si la menace venait à se réduire ; mais que le complément à 10 000 hommes soit réemployé pour faire de la présence sur le territoire national et préparer les scénarios de demain.

C'était le thème de l'exercice Minerve, que nous avons mené avec les gendarmes, sur un cas de contrôle de zone en moyenne et haute montagne, et qui combinait l'intervention du préfet, de la gendarmerie, des douanes, de la police de l'air et des frontières et des militaires.

Voilà comment on peut, dans une zone qui n'est pas facile, utiliser les compétences et les capacités des militaires.

J'ai beaucoup de projets de ce genre. Nous allons bientôt faire un exercice avec l'armée de l'air. Comment faire voler nos drones en commun, comment contrôler l'espace aérien ? On va le faire dans une zone où les forces françaises ne se sont pas déployées depuis longtemps, en plein cœur du territoire national. Pour ma part, je ne plaide pas pour un retrait du territoire national, en disant que maintenant que j'ai engrangé 11 000 hommes, je vais les concentrer sur les OPEX. Je plaide pour capitaliser ces 10 000 hommes, soit en alerte, soit en entraînement pour préparer les scénarios futurs, soit en déploiement dans la mesure où l'on n'échappera pas à un déploiement minimum, que j'évalue à 3 000 hommes – la répartition serait donc de 3 000 et 7 000 hommes.

J'en viens aux besoins en effectifs et en équipements. Dans ce domaine, j'aurai besoin de tout votre soutien. On a déconstruit l'armée de terre au travers de ses effectifs. Certains s'imaginaient que l'armée de terre aurait comme ambition de se reconstruire – objectif des 2 % et signal des 11 000 – au travers de ses effectifs. En fait, mon ambition en matière d'effectifs, que je suis en train d'évaluer, est somme toute assez faible.

Quel est aujourd'hui mon objectif ? Nous avons 11 000 hommes en plus. Je cherche à équiper mes soldats de façon homogène et à les entraîner de façon correcte. Je cherche à régler mes problèmes de MCO et d'infrastructure. Si j'avais une vision « effectifs » – plus 15 000 hommes, plus 30 000 hommes, reconstruction de l'armée de 2008 ou d'avant – j'accentuerais cet écart entre une partie importante de l'armée mal équipée, mal entraînée et une autre partie, plus resserrée, qui serait plus homogène, mieux équipée et plus cohérente.

Je sais que cela va surprendre. J'étais la semaine dernière à Toulouse et pour me faire plaisir, l'adjoint au maire m'a dit : « Mon général, on veillera à ce que vous remontiez en effectifs ». Je lui ai répondu de ne pas se précipiter, et que ce n'était pas du tout mon orientation. Je ferai ce que l'on me dira, mais très clairement, je suis plutôt pour un mode d'action visant, au moins dans le cadre espace-temps à venir, à rétablir les équilibres.

Vous avez parlé du service national. Pour moi, c'est un sujet politique. Nous avons la capacité de faire beaucoup, avec le SMA et le SMV : on fait rentrer des garçons et des filles, et ils sortent avec un emploi. Je veux bien augmenter les volumes du SMV de 1 000, de 10 000, de 20 000, mais je rappelle que le but du SMV est de réussir le retour à l'emploi. Aujourd'hui, il permet 72 ou 73 % de retour à l'emploi, ce qui est un beau résultat. Mais je ne suis pas certain qu'en industrialisant le SMV, le résultat soit aussi satisfaisant.

S'il n'y a plus de point de sortie, le point d'entrée peut être largement augmenté. Mais alors, pour répondre à votre question, ce n'est plus le même modèle d'armée. Si nous prenons demain un virage consistant à rétablir un service militaire obligatoire, ou un service militaire où l'on s'occupe des décrocheurs pris en masse, ce ne sera pas la même armée, clairement. Ce sera autre chose.

Aujourd'hui, pour vous donner un ordre de grandeur, pour 1 000 garçons et filles au SMV, il y a 250 cadres, soit un pour quatre. C'est le volume de cadres d'un régiment. Si vous voulez 10 000 ou 100 000 garçons et filles, faites le calcul. À 100 000, vous atteignez l'armée de terre au complet. Donc, ce n'est plus une armée de terre qui fait la guerre, c'est une armée

de terre qui ne fait plus que de la cohésion sociale. C'est un choix politique. Je sais faire. À partir de là, quelle armée veut-on ? Où met-on le curseur ?

À propos de l'aéromobilité, beaucoup de choses ont été dites. Je vous précise qu'aujourd'hui, c'est le cœur de la capacité militaire. On ne fait plus rien sans hélicoptères, que ce soit sur le territoire national ou en opérations extérieures. Il y a donc un lien très fort entre l'aéromobilité et l'opérationnel.

L'hélicoptère moderne n'est plus celui d'autrefois, qui était techniquement assez simple. Les hélicoptères, aujourd'hui, ce sont des outils numériques, un système de pièces de rechange extrêmement pointu, au moins aussi pointu que celui de l'automobile. C'est de la navigabilité, de la sécurité aérienne.

Quand on raisonne « hélicoptères », il faut aller bien au-delà des machines. Il faut raisonner « chaîne de maintenance ». Or la chaîne est ce qu'elle est : il y a des intervalles. Faut-il autant d'intervalles entre les différents acteurs ? La question est posée. Cependant, la réponse ne doit pas se focaliser sur tel ou tel acteur (utilisateurs, BSAM, SIAé, SIMMAD et Airbus Helicopters) : il faut raisonner « global ». Donc, si vous nous aidez à diagnostiquer encore mieux cette chaîne dans sa globalité, vous serez clairement les bienvenus.

M. Michel Voisin. Mon général, j'ai été le rapporteur de la loi qui a aboli ou plutôt qui a suspendu – c'est mon amendement – le service militaire. Le sujet est politique, mais je pense aussi que les moyens actuels dont nous disposons ne permettront jamais son rétablissement. À l'époque, on nous avait répondu qu'il faudrait attendre soixante-quinze ans pour que la suspension du service permette de faire des économies au niveau du budget de nos armées. On peut aujourd'hui se poser la question ...

Mais je voudrais vous interroger à propos des batteries qui ont été déployées en Irak. Je crois qu'il y a là-bas à peu près 200 hommes qui servent à terre. Je suis surpris, en raison des règles que nous avons édictées, que le débat sur un tel engagement ne soit jamais venu au Parlement.

Général Jean-Pierre Bosser. Sur le plan purement opérationnel, la question devra être posée au chef d'état-major des armées. Ce que je peux vous dire, c'est que ces unités ont été mises en alerte cet été, et qu'on a pu les déployer dans un cadre espace-temps qui correspondait à la volonté politique de mise en place de ces moyens.

À propos du service militaire, je tiens à faire le point. J'ai dit que ce serait un autre modèle. Mais ce ne serait pas uniquement un modèle d'instructeurs : 250 instructeurs multipliés par 10, par 100, etc. Il faut également tenir compte des seuils critiques, sur lesquels on a déjà buté pour le SMV. Il faut y être attentif. J'avais été un des premiers à parler de remontée en puissance, et j'avais très vite vu les seuils critiques : ce peut être l'alimentation, ou l'habillement, ou l'infrastructure, etc. Aujourd'hui, ce ne sont pas des contingences secondaires. Par exemple, je crois que je n'ai plus qu'un seul quartier de disponible, celui de Châlons-en-Champagne, à la suite de la dissolution du 1^{er} régiment d'artillerie de marine.

Donc, vous avez raison, il y a une notion de seuils critiques à prendre en compte, et qui dépasse le simple problème des instructeurs.

M. Philippe Nauche. Merci, Mon général, pour votre exposé liminaire qui faisait preuve d'équilibre et de la plus grande objectivité possible.

Vous nous avez dit que la formation initiale, puis l'entraînement des nouvelles recrues, étaient très consommateurs en termes de moyens. Vous avez également remarqué qu'il n'y avait pas de baisse de la fidélisation. Selon vous, quels moyens permettraient d'augmenter la fidélisation et, par là même, de consommer moins de moyens au moment de l'instruction initiale ?

Ensuite, quand espérez-vous que les premiers Griffon et Jaguar seront disponibles pour les OPEX sur le terrain ?

Enfin, vous avez parlé d'aéromobilité. Je souhaiterais savoir où en sont les troupes aéroportées. Je pense à toutes les vicissitudes que l'on a connues avec l'A400M. Quelles sont les perspectives en la matière ?

M. Olivier Audibert-Troin. Je voudrais revenir un instant sur ce que vous avez appelé la nouvelle posture de protection terrestre, qui viendrait s'intercaler entre les différentes postures. Vous nous avez dit également que vous ne plaidez pas pour un retrait, mais pour un meilleur emploi.

J'ai deux remarques à faire et une question à vous poser.

Premièrement le contrat opérationnel prévoit la fameuse règle des quatre i : l'insuffisance, l'indisponibilité, l'incapacité et l'inadaptation. Si l'on souhaite pérenniser sur le territoire national la présence et l'emploi de nos forces armées, il faut déjà revoir ce contrat opérationnel parce que l'on ne pourra pas parler indéfiniment d'insuffisance, d'indisponibilité, d'incapacité à agir de nos forces de sécurité intérieure, etc. Ce serait en effet un bel aveu de faiblesse. Je pense donc qu'il faudra revoir la doctrine en la matière, et je voudrais avoir vos observations là-dessus.

Deuxièmement, pérenniser la présence de nos forces sur le territoire national, mieux employer nos hommes sur le terrain, passe inévitablement par l'octroi de nouvelles prérogatives à nos armées. Or il nous est apparu, à mon collègue Christophe Léonard et à moi-même, lorsque nous avons rédigé le rapport sur la présence et l'emploi des forces armées sur le territoire national, que vous n'étiez pas très favorable à de nouvelles prérogatives. Où en êtes-vous aujourd'hui de cette réflexion ?

Nous voyons là un danger. Sans de nouvelles prérogatives, et c'est la question que j'ai posée cet après-midi au ministre de la Défense, nous risquons d'assister, à terme, au renversement de l'opinion vis-à-vis de notre armée et le lien entre l'armée et la Nation pourrait en être affecté. En effet, la population ne comprendrait pas que les hommes déployés sur le territoire national pour assurer sa propre sécurité n'aient pas de véritables prérogatives pour agir et lutter efficacement.

Je terminerai par une question très rapide sur le service national. On évalue entre cinq et sept milliards d'euros par la remise en place du service national, sur une classe d'âge estimée entre 600 000 et 800 000 jeunes par an. Confirmez-vous, ou non, un tel montant ?

M. Charles de la Verpillière. À la différence de mon collègue et ami Michel Voisin, je n'ai pas une grande expérience à la commission de la Défense nationale, puisque je n'y siége que depuis 2012. Néanmoins, je commence à comprendre qu'en matière budgétaire, lorsque les chefs d'état-major s'expriment, il faut être très attentif : tout va toujours très bien, mais ils sèment quelques petits cailloux, qui ne sont pas des cailloux blancs, dans leur exposé. Je vous ai donc écouté avec beaucoup d'attention, Mon général, et j'ai relevé cinq motifs d'inquiétude dans votre exposé.

Le premier est classique : vous avez parlé de tensions en fin de gestion, et j'ai cru comprendre que, s'agissant de l'armée de terre, l'incertitude portait sur 100 millions d'euros.

Deuxième motif d'inquiétude : vous avez dit que le budget 2017 vous permettrait de renforcer l'entraînement des forces en passant de 70 à 75 JPO en 2016, à 81 en 2017. Certes, mais on n'est toujours pas aux 90 JPO qui sont votre objectif.

Troisième motif : vous avez remarqué que les engagements du 6 avril – qu'ils viennent du président de la République ou du Gouvernement – sur la condition matérielle et financière des troupes, ne seraient pas totalement budgétés en 2017. J'ai cru entendre, ce qui m'a surpris, qu'ils ne seraient budgétés qu'à hauteur de 40 %.

M. le général Jean-Pierre Bosser. En effet.

M. Charles de la Verpillière. Quatrième motif d'inquiétude : en évoquant le maintien en condition opérationnelle des hélicoptères, vous avez dit qu'il n'y a que 100 hélicoptères sur 300 de disponibles en permanence.

Cinquième et dernier motif d'inquiétude : vous nous avez indiqué que l'entretien du parc immobilier était l'un de vos points durs, précisant que les sommes qui lui étaient consacrées ne s'élevaient plus qu'à deux euros du mètre carré, après avoir culminé à six euros. D'où ma question : avez-vous le sentiment que les sommes consacrées aux infrastructures, qui sont de toute évidence insuffisantes, vont permettre d'accompagner la remontée des effectifs, suite à l'actualisation de la loi de programmation militaire ?

Général Jean-Pierre Bosser. Je commencerai par répondre sur la formation initiale. Si j'ai appuyé sur l'accélérateur des 11 000 recrutements en deux ans, c'était pour éviter qu'il n'y ait davantage de soldats expérimentés qui partent que de jeunes inexpérimentés qui arrivent ; c'est ce qui se serait passé si ces recrutements avaient été étalés dans le temps. J'ai pris en compte le fait que la durée de vie moyenne d'un engagé varie entre cinq et huit ans et j'ai souhaité concentrer cet espace pour que les uns et les autres « se superposent ».

Mais j'ai demandé en contrepartie que l'on veille à la qualité de la formation des soldats – savoir être et savoir-faire. D'où le ratio d'un instructeur pour quatre recrues, ce qui n'est pas classique. Vous vous souvenez sans doute que l'on m'avait demandé ici même si la quantité des recrutements ne risquait pas de se faire au détriment de la qualité. J'ai fait le pari de « la quantité plus la qualité », en deux ans, avec un ratio de formateurs de un pour quatre. Je suis en train de gagner ce pari. Je pense que j'aurai recruté 11 000 soldats fin décembre-début janvier. Et comme je vous l'ai dit, les premiers d'entre eux, engagés à Sentinelle, se sont comportés remarquablement bien, patrouillant dans les rues de France, avec armement et munitions, sans problème particulier.

Il est vrai que l'on m'a beaucoup dit qu'avec Sentinelle, tout le monde allait partir. Or aujourd'hui, je n'ai pas d'indicateur de baisse de la fidélisation. J'espère que cela n'arrivera pas. Je ne sais pas encore comment il faut l'interpréter, mais ce qui est sûr, c'est que nos hommes ont besoin d'action. Si en plus ils sont célibataires, ce qui est le cas d'environ 70 % d'entre eux, ils sont très clairement heureux d'être en mouvement. Et pour l'instant, il n'y a pas d'usure.

Ensuite, le premier GTIA SCORPION est prévu être projetable en 2021, et la première brigade SCORPION en 2023. Mais les premières livraisons interviendront dès 2018. Pour moi, SCORPION, ce n'est pas tant le véhicule en lui-même que son environnement.

On a fait un programme global, ce qui est une force pour l'armée de terre, qui n'en avait jamais eu. Mais c'est aussi une fragilité, dans la mesure où il y a plusieurs intervenants. Le Griffon, ce n'est pas qu'un véhicule, c'est aussi la numérisation tactique, la simulation, les munitions, etc. Voilà pourquoi j'appelle de mes vœux la coordination des industriels pour éviter un trop grand échelonnement des livraisons dans le temps.

Aujourd'hui, je ne m'inquiète pas à propos de Scorpion. Ce qui pourrait arriver, et ce serait une bonne chose, c'est qu'au lieu de dépenser de l'argent pour faire durer les VAB, on en dépense pour acquérir davantage de véhicules SCORPION. Cela ne devrait pas entraîner de difficulté majeure, puisque c'est le même industriel. Le seul problème qui pourrait se poser est que, en accélérant le processus, l'environnement ne suive pas. C'est mon souci sur le Griffon.

J'en viens aux troupes aéroportées. J'ai des inquiétudes qui sont liées à l'A400M et à sa capacité à larguer des parachutistes. En revanche, je n'ai pas de souci s'agissant du parachutage de matériel depuis cet avion. Avec l'acquisition par l'armée de l'air des C-130J, je m'y retrouverai globalement.

C'est un savoir-faire qu'il faut que l'on entretienne. Aujourd'hui, on largue toutes les semaines par air, de l'eau, du carburant à nos soldats en opération. À Abeïbara, nous assurons toutes les semaines une mission de livraison par air. On a largué des bulldozers pour refaire des pistes pour la force Serval. C'est un savoir-faire important sur lequel, honnêtement, je n'ai pas d'inquiétude majeure mais que j'entends conserver. D'ailleurs, sur les six brigades, une brigade parachutiste demeure dans le modèle « Au contact ».

Monsieur le député Audibert-Troin, vous avez parlé de la PPT et de la règle des quatre i. C'est un peu l'ancien temps. Cela ne veut pas dire que l'on va balayer les quatre i en même temps. Il y en a sans doute quelques-uns qui ont encore du sens. En revanche, au regard de la mission que l'on mène actuellement, certains ont effectivement perdu de leur validité.

Personnellement, je n'ai pas changé de ligne en matière de prérogatives. Je ne suis toujours pas favorable, à ce stade, à ce que nos soldats aient des pouvoirs à caractère judiciaire. Je pense que ce qui fait notre force, c'est aussi de ne pas avoir les mêmes prérogatives, les mêmes modes d'action, les mêmes finalités que nos amis des forces de sécurité intérieure. Je suis plutôt pour la complémentarité des forces, plutôt que d'avoir deux forces munies des mêmes pouvoirs sur le terrain. Maintenant, le risque que vous soulevez existe. Je ne vous dirais pas la vérité si je vous cachais que certains de nos hommes souhaitent, ou attendent peut-être, l'élargissement de leur mission au travers de nouveaux pouvoirs particuliers.

Vous avez compris que je m'oriente plutôt sur une posture de protection terrestre. En fait, le grand intérêt de cette posture, c'est d'aligner le milieu terrestre sur les autres milieux. Il y avait, hier, deux PPS – postures permanentes de sûreté – de deux armées, et au milieu, le vide était comblé par un « pied de colonne » de 10 000 hommes pour un mois, résultant des travaux du Livre Blanc. D'ailleurs, très peu de gens étaient capables d'expliquer clairement pourquoi 10 000 hommes, quand, comment, etc.

Aujourd'hui, on a une case au milieu, que l'on appelle « posture de protection terrestre » que l'on va construire brique par brique et dont je vous ai défini les grandes lignes. Avec cette posture, si la situation venait à empirer, si l'on avait à faire face à une menace terroriste d'une plus grande ampleur et d'une plus grande intensité, je pense que l'on s'adapterait plus efficacement.

Sur le contexte budgétaire, tout ce que vous avez rapporté, Monsieur de la Verpillière, est juste : c'est exactement ce que j'ai dit.

J'ai dit également que pour 2017, on n'atteindra pas les cibles en matière d'heures de vol et d'entraînement opérationnel, parce que la FOT ne sera pas encore en état de pouvoir consommer ce qui nous aurait été normalement alloué pour 90 jours de terrain. On ne le fera pas pour des questions pratiques.

S'agissant de l'infrastructure, je remarque que c'est l'entretien qui pose problème. Tous ceux qui sont propriétaires de biens savent que si on n'entretient pas sa maison au fur et à mesure, le jour où il faut la réparer, la somme est trop élevée. En fait, je veille à ce que la dégradation ne nous amène pas à un point de non-retour. Deux euros du mètre carré, c'est insuffisant.

Nous sommes en train d'essayer d'évoluer sur la manière de dépenser physiquement les budgets qui sont consacrés à l'infrastructure. J'ai demandé, par exemple, au Service d'infrastructure de la défense – SID – de libérer un peu les énergies, de permettre à la main-d'œuvre d'être plus active, de faire davantage appel à des entreprises locales. Ainsi, les entreprises autour du Larzac pourraient nous aider à installer la 13^e DBLE, même si elles ne peuvent probablement pas tout faire, parce qu'elles n'ont pas forcément la dimension ou les compétences suffisantes. En tout cas, c'est un sujet sur lequel il faut encore travailler, d'autant plus que les habitudes ont changé depuis 1996.

En 1996, les soldats, généralement les appelés, logeaient au quartier. Au fur et à mesure de la montée en puissance de la professionnalisation, beaucoup se sont logés à l'extérieur. Et puis, sans doute pour des raisons économiques, peut-être aussi, pour des raisons de sécurité, on assiste à un retour au quartier. C'est une tendance extrêmement lourde, qui nous impose d'imaginer une vie au régiment comme une vie à la maison : des infrastructures de qualité, avec des espaces de détente, de lavage du linge, etc. C'est sans doute une des évolutions majeures dont il faudra tenir compte dans les cinq années qui viennent.

M. Jean-François Lamour. Mon général, je voudrais vous interroger à propos du MCO et de l'aéromobilité.

Je comprends que le matériel ancien coûte cher. Je pense au Puma, et à un degré moindre au Caracal. Mais il semblerait qu'il y ait aussi des problèmes avec l'hélicoptère NH90. On nous dit qu'il faut s'approprier l'équipement. Est-ce simplement un problème

d'apprentissage, ou un problème plus grave ? Le MCO ne serait-il pas calibré au bon niveau pour faire face à un emploi assez intensif, même si le NH est davantage conçu pour une utilisation intensive dans des conditions atmosphériques difficiles au Sahel ? N'y a-t-il pas un problème de conception du MCO, si ce n'est par l'industriel, en tout cas par celles et ceux qui ont travaillé à la conception de cet hélicoptère moderne ?

Ensuite, vous avez évoqué à demi-mot une accélération, une densification du programme SCORPION, *versus* le maintien en condition du VAB. Qu'est-ce que cela suppose comme effort de la part de l'industriel, ou comme effort budgétaire, d'aller plus vite dans la production des deux véhicules blindés du programme SCORPION ?

Enfin, vous évoquez un nouveau modèle économique. Pouvez-vous nous dire un peu plus de ce que vous entendez par là, s'agissant d'une entreprise comme l'armée de terre ?

M. Jean-Jacques Candelier. Mon général, je vous ai écouté avec beaucoup d'attention. J'aurais quelques questions à vous poser.

D'abord, si j'en crois la presse, des chasseurs alpins se sont retrouvés au Mont-saint-Michel. Pouvez-vous m'en donner les raisons ? Est-ce un canular ?

Ensuite, des journalistes qui reviennent de théâtres d'opérations nous ont dit avoir été frappés par la paupérisation de nos soldats. Chaque jour, ceux-ci doivent faire l'impossible, et je les en félicite. Mais quelles sont les mesures prévues pour améliorer leur moral et leurs conditions de vie ? Vous avez déjà répondu en partie sur le sujet, mais je voudrais avoir un peu plus de précisions.

Maintenant, je pense que nous faisons fausse route en augmentant les crédits du nucléaire dans le budget 2017. Pour moi, et je ne suis pas le seul, il faut rééquilibrer le budget au profit du conventionnel, des effectifs et de la relance des filières industrielles.

Allez-vous, Mon général, continuer à acheter « sur étagères » ? Ne mettez pas en danger notre liberté d'action et de décision en signant avec des entreprises à l'étranger des contrats d'entretien de trente ans !

Enfin, le légendaire FAMAS sera remplacé par le HK 416. J'estime que nous avons commis là une grosse erreur, et que tout aurait dû être mis en place pour que ce nouveau fusil d'assaut soit fabriqué dans notre pays.

M. Yves Fromion. En matière de service national, il faut savoir ce que l'on veut. Ou il s'agit de répondre à une vraie menace – et il faudra dire laquelle – de nature à contraindre 600 000 jeunes à venir se former pendant six mois pour devenir des combattants approximatifs. Ou il s'agit de suppléer une éducation nationale défailante, qui fait que les jeunes sont en déshérence, n'ont plus d'esprit civique, etc. Cela n'a rien à voir, et ce n'est pas le rôle de l'armée. Il faut que l'on soit clair là-dessus, car c'est une aberration totale de laisser prospérer cette question du service national.

Cette observation faite, j'en viens à mes questions. Mon général, la presse a laissé filtrer que nous aurions eu des blessés dans le cadre de Chammal. Pouvez-vous en dire un mot ?

Pourriez-vous nous dire ce que représenterait financièrement l'accélération de SCORPION ?

Ensuite, Mon général, je crois que vous avez raison de faire évoluer l'opération Sentinelle, non seulement dans sa forme, mais aussi dans son esprit. Pour ma part, je pense que la guerre de demain, si elle doit avoir lieu, se fera essentiellement en zone urbaine. Il faudrait donc que l'on apprenne à nos soldats à se mouvoir et à se battre dans le milieu urbain. En effet, les soldats s'entraînent principalement dans les camps, dans la campagne, à la montagne ou ailleurs. Mais le milieu de vie de presque 80 % des Français, c'est la ville. Il serait bon qu'il y ait une présence militaire dans les villes ou dans les quartiers, pour montrer que l'armée est partout chez elle. Je pense que cela ferait beaucoup de bien à notre société, et notamment à de nombreux jeunes.

Vous nous avez parlé des problèmes de MCO. Sauf erreur de ma part, il apparaît que le basculement légitime d'effectifs au sein de l'armée de terre pour réaliser la FOT s'est fait au détriment d'un certain nombre de dispositifs administratifs, d'entretien, de soutien, etc. puisque l'on joue à enveloppe constante. L'armée n'a pas augmenté, on a supprimé la déflation mais on est resté, à peu de choses près, aux éléments de départ. Cela signifie qu'il y a eu un jeu interne. Ne s'est-il pas trop fait au détriment de ceux qui sont chargés d'entretenir et de faire marcher la machine ?

Enfin, j'ai déjà posé la question à un autre de nos interlocuteurs, mais je n'ai pas encore obtenu la réponse : quel est le salaire d'un soldat et d'un sergent-chef, et quelles surrémunérations touchent-ils lorsqu'ils sont en OPEX ?

M. Francis Hillmeyer. Je voulais également parler du MCO des hélicoptères. On m'a parlé de dix mois, tous les deux ans, pour entretenir un hélicoptère. Les dix mois d'entretien étant défalqués sur les deux ans, l'engin n'est même pas utilisé pendant un an et demi. C'est tout de même assez étonnant, comparé, par exemple, au MCO du *Charles-de-Gaulle* – toutes proportions gardées.

Ensuite, vous avez parlé du tiers du parc disponible. Je crois qu'il y a des problèmes avec l'avionneur. Avez-vous engagé des discussions à ce propos ? Quelles pistes se dégagent pour mieux utiliser ces hélicoptères ?

Enfin, la question du patriotisme industriel a été évoquée, notamment à propos du remplacement du FAMAS. Mais dans le FAMAS, on utilise des munitions. Pensez-vous que les munitions de petit calibre pourraient de nouveau revenir à l'industrie française ?

Général Jean-Pierre Bosser. Vos questions sont nombreuses. Je vais essayer d'y répondre le mieux possible, en regroupant certaines d'entre elles.

Commençons par le MCO « aéro ». Il est vrai que nos hélicoptères de nouvelle génération se comportent comme des avions. Et quand on considère le temps qu'il a fallu au Rafale pour se stabiliser, on se rend compte que le Tigre, ou peut-être le Caïman demain, mettra autant de temps.

Le VAB n'a pas été conçu pour l'Afghanistan ni pour le Mali, mais pour la Centre-Europe. Mais il dure, il vieillit et donne encore satisfaction. Je ne sais pas si les hélicoptères auront la même capacité d'adaptation et d'évolution. Ce qui est sûr, c'est que lorsque l'on

utilise au Nord-Mali un hélicoptère comme le Caracal, qui n'est pas un hélicoptère issu d'un programme militaire et qui était prévu initialement pour les plateformes pétrolières, on rencontre quelques problèmes – de filtres notamment.

Mais c'est le NH90 que vous avez évoqué, Monsieur le député. À son propos, je n'ai vraiment pas de crainte. L'an dernier, trois ont été déployés au Mali, ils sont rentrés en France, sont passés en révision et ont redécollé quasiment dans la foulée. Il est vrai qu'il y a beaucoup d'optronique dans le NH90 et que c'est ce qui souffre le plus dans les zones chaudes. Mais honnêtement, j'ai bon espoir que cet hélicoptère donne vraiment le maximum.

En fait, mon souci actuel est de mettre ensemble des hélicoptères de générations différentes, la Gazelle avec le Tigre et le Caïman, pour conduire des opérations.. Et mon objectif se porte donc aujourd'hui sur le remplacement de la Gazelle.

Pour revenir et conclure sur le MCO, je vous parlerai des pistes possibles. Selon moi, il faut d'abord s'intéresser à la verticalité des acteurs du soutien : la 9^e BSAM, le SIAé, la SIMMAD et Airbus Helicopters. Il faut notamment que nous soyons très attentifs à la mise à jour de la documentation des hélicoptères. J'ai dit que lorsqu'un hélicoptère ne décollait pas, ce n'était pas forcément lié au moteur, mais que ce pouvait être tout simplement parce que sa documentation électronique n'était pas à jour. C'est donc important.

Ensuite, on va vers une extension des intervalles de mise en grande visite chez l'industriel, ce qui fait que l'on va diminuer la durée d'immobilisation. On a déjà gagné 20 % pour le Tigre, et 15 % pour le NH90.

Enfin, il faudra peut-être regarder du côté des contrats qui nous lient aux industriels. Est-ce que ces contrats prennent suffisamment en compte les retards que peut générer le passage d'un de nos hélicoptères dans leurs entreprises ? Lorsque l'immobilisation passe de six à neuf, voire à douze semaines, que prévoir ?

Voilà quelques pistes. Je suis prêt à échanger avec vous sur ce sujet.

J'en viens à l'accélération de SCORPION et au modèle économique, parce que les deux sont liés.

On ne peut pas dire que l'on est en guerre, qu'on a des besoins urgents, et ne pas acquérir le matériel nécessaire à conduire cette guerre, même s'il n'est pas français. Aujourd'hui, avec Sentinelle, nous avons un grand besoin de mobilité sur le territoire national. Quand on a évoqué la succession de la P4, il n'y avait pas, sur le marché français, de véhicule correspondant à nos besoins. Mais encore une fois, la responsabilité est partagée : si on avait attiré l'attention d'un industriel, il y a trois ou quatre ans, peut-être qu'il aurait réfléchi en amont et que les bureaux de recherche se seraient mis en route.

Je souhaiterais d'abord, à travers le modèle économique, qu'on se rapproche de l'industriel. Pour ne rien vous cacher, j'ai été très surpris de mon positionnement de chef d'état-major dans le domaine des équipements. Finalement, l'employeur est absent. Je n'ai d'ailleurs aucune responsabilité contractuelle dans l'acquisition des équipements, qui incombe à la DGA et aux industriels. Je ne compte pas révolutionner la planète, mais j'ai l'intention d'être « accepté » comme un acteur à part entière.

M. Yves Fromion. Même la STAT ne peut pas servir d'interface ?

Général Jean-Pierre Bosser. Si, elle sert d'interface puisqu'en même temps, elle expérimente nos équipements. Mais je veux être davantage présent. Par exemple, je n'imaginai pas qu'on remplace le fusil, quel qu'il soit, sans que le chef d'état-major de l'armée de terre soit concerné. C'est tout de même important. Mais je vous reparlerai du FAMAS.

Pour terminer sur le modèle économique, je suis pour une relation plus étroite à trois : DGA, industriels et armée de terre. Je suis favorable à ce que l'on donne de la lisibilité aux industriels, car ils en ont absolument besoin. Je suis pour leur dire, au travers d'« *Action terrestre future* », quels seront demain nos besoins : par exemple, comment on voit l'accompagnement des forces, les nouvelles énergies. Il y a beaucoup à faire. Avant d'être au pied du mur et de se rendre compte que l'on n'a pas de matériel français parce que l'on n'a pas anticipé, il faut s'y prendre en amont, et susciter de l'intérêt et de l'attention chez nos industriels.

Maintenant, vous m'avez demandé combien coûterait l'accélération de SCORPION. Pour le moment, je suis sur un calcul à périmètres identiques, et il s'agit encore d'un travail de recherche pour mon état-major. Mais je vous donne trois cas.

Premier cas : l'industriel est le même. Celui qui entretient le VAB est celui qui construit un véhicule de SCORPION. Donc, je m'adresse à lui et je demande si, au lieu de dépenser sur les VAB, on ne pourrait pas accélérer SCORPION ? L'industriel doit se préoccuper de la faisabilité, parce que cela lui impose une réorganisation au sein de son entreprise, et parce qu'il va devoir transformer des savoir-faire – de l'entretien du VAB à la construction de SCORPION.

Aujourd'hui, nous travaillons d'abord et avant tout sur la faisabilité. Mais on peut penser raisonnablement que si l'industriel ne fait pas effort sur le MCO, autrement dit si le maintien en condition des parcs anciens ne lui rapporte pas plus que la construction des nouveaux, ce modèle à périmètre financier identique est tout à fait envisageable. Les premiers contacts que j'ai eus avec l'industriel me font penser qu'on peut raisonnablement imaginer accélérer SCORPION, autrement dit qu'une chaîne qui va produire 29 véhicules de ce programme chaque année peut en produire 50. C'est la première approche.

Deuxième cas : nous n'avons pas d'acteur industriel capable de fournir. C'est le cas pour le remplaçant de la P4, dont on a un besoin immédiat. Là, le « *made in France* », je ne sais pas faire. On a des schémas qui passent par l'UGAP, même si on va tout de même lancer un programme avec la DGA par la suite.

Troisième cas, c'est celui du remplacement de la Gazelle, c'est-à-dire un hélicoptère dit léger, pour trois armées. Mais la notion de « léger » entre trois armées, cela va de quatre à huit tonnes. Donc, comment faire ? Il faut se concerter, et cela prend du temps.

La Gazelle est encore aujourd'hui un très bon appareil. Elle permet à nos pilotes de piloter le jour et la nuit. C'est probablement l'hélicoptère avec lequel nous effectuons le plus d'heures de vol, ce qui a un avantage. Mais sur le plan opérationnel, elle est dépassée. Or la finalité ce sont tout de même les opérations. Donc, dans le modèle économique futur, il faudra réfléchir sur le HIL, l'hélicoptère interarmées léger, et voir comment régler le problème.

En contrepartie, je me propose d'aider les industriels, notamment en développant davantage encore la participation des forces armées au soutien aux exportations (SOUTEX). D'ailleurs, l'enjeu aux Émirats arabes unis, avec la mise en place d'un GTIA à dominante blindée, est d'ouvrir en quelque sorte une vitrine technologique avec nos Leclerc, nos VBCI, nos CAESAR, des éléments du génie, etc.

Venons-en au moral. On pourrait penser qu'il évolue positivement grâce aux trois inversions de tendance, plutôt positives, dont nous avons parlé. Ce serait assez logique. Mais en fait, face à ces inversions de tendance, il y a deux « vents contraires » : l'absence de la garnison et le logiciel Louvois.

Je suis convaincu que les processus d'évaluation du moral dans l'armée de terre ne sont plus adaptés à la réalité.

Par exemple, traditionnellement, dans l'armée de terre, on apprécie le moral au plan catégoriel : les militaires du rang, les sous-officiers et les officiers. Or les actions sur le territoire national nous incitent à voir les choses différemment. Le moral ne se décline plus en grades, mais selon la situation de l'intéressé : s'il est chargé de famille, s'il a des enfants, l'absence lui pèse ; s'il est célibataire, qu'il soit officier, sous-officier ou homme du rang, l'absence ne lui pèse pas.

On n'intègre pas non plus dans l'évaluation du moral la mobilité, le travail du conjoint qui sont devenus aujourd'hui fondamentaux. Et on n'a pas assez intégré l'accélération des affaires par les réseaux sociaux. Ainsi, il y a quinze jours ou trois semaines, le « buzz » s'est créé autour de la solde au 93^e RAM, des épouses s'étant plaintes sur *Facebook* que leurs maris n'avaient pas été payés.

Je suis en train de mettre en place une réflexion visant à modifier les capteurs d'évaluation du moral, et permettant de voir comment, en temps réel, nous pourrions mieux anticiper et faire face à une baisse brutale de moral. Franchement, ce n'est pas en évaluant le moral avec des questionnaires standardisés que nous disposerons d'une bonne vision. Il y a donc une réflexion en cours et je pourrai vous en reparler la prochaine fois.

Je terminerai sur le FAMAS, sujet d'importance car on ne change pas de fusil tous les ans. Tous les soldats de l'armée de terre seront équipés d'un nouveau fusil. C'est un sujet de fond avant d'être un sujet de souveraineté nationale. Le FAMAS a quarante ans, et ses obsolescences coûtent très cher. Avec trois percuteurs, on peut acheter une nouvelle arme parce qu'aujourd'hui on sous-traite et qu'une entreprise est en situation de monopole ; un percuteur coûte 330 euros et peut tirer entre 3 000 et 4 000 cartouches. En fait, avec trois percuteurs ou six chargeurs de FAMAS, on s'achète une nouvelle arme. Dans ces conditions, doit-on continuer à entretenir ce fusil ?

Il est important de souligner que le fusil d'aujourd'hui n'est pas le Lebel d'il y a cent ans. Le Lebel, c'était alors l'outil maître du combat, c'était la souveraineté nationale. Aujourd'hui, le canon représente 30 % du prix de l'arme. Ce n'est plus le canon qui compte, puisque l'on est capable de fabriquer des canons qui tirent juste dans n'importe quel pays du monde. En revanche, on a besoin d'éléments nouveaux dans l'environnement du fusil.

Pourquoi a-t-on voulu changer le FAMAS ? Ensuite, pourquoi a-t-on choisi le HK 416 ? Parce qu'il était le meilleur sur le marché.

D'abord, on a voulu améliorer la sécurité. Le FAMAS était une belle évolution après le pistolet-mitrailleur et le FSA. Le HK 416 représente à nouveau un gain en termes de sécurité. Ensuite, les munitions du FAMAS étaient particulières. Elles étaient fabriquées en France avec un métal de qualité spéciale pour l'étui. Dès que l'on a dû s'approvisionner à l'étranger avec des munitions standards, on a commencé à avoir des problèmes. Avec le fusil futur, la compatibilité sera totale avec les munitions de l'OTAN. N'importe où dans le monde, on pourra prendre de la 5,56 mm et tirer avec ce fusil. On pourra aussi tirer des grenades à fusil, en tir tendu, et des grenades de 40 mm. Et au lieu d'avoir, comme aujourd'hui, six chargeurs à 25 cartouches, on en aura dix à 30 cartouches, ce qui va accroître l'autonomie de nos soldats.

Enfin, et c'est le plus important, bien qu'on n'en parle jamais : le HK est un fusil avec une crosse réglable télescopique, avec un bipied, une sangle adaptée, avec des rails qui permettent d'installer toutes les aides de visée dont nous avons besoin. C'est cela, le fusil des temps modernes.

Je n'ai donc aucun état d'âme à quitter le FAMAS. C'est une excellente arme, mais ce n'est plus l'arme dont on a vraiment besoin. Je précise à nouveau que l'acier du canon du nouveau fusil sera fabriqué en France, et que cela représente 30 % du coût de l'arme.

Je pense donc qu'il ne faut pas donner à cette affaire l'importance qu'on lui a donnée et qu'aujourd'hui, un système numérique, un système de contre-mesure électronique, un système de livraison par air, ont au moins autant d'importance que le fusil lui-même. Tel est mon point de vue.

Dernière question : est-ce que, demain, nous fabriquerons à nouveau des munitions de petit calibre en France ? Si c'est rentable économiquement et que des industriels se portent volontaires, pourquoi pas ?

Mme la présidente Patricia Adam. Je vous remercie.

La séance est levée à dix-huit heures quarante-cinq.

*

* *

Membres présents ou excusés

Présents. - Mme Patricia Adam, M. Olivier Audibert Troin, M. Jean-Jacques Candelier, M. David Comet, Mme Geneviève Fioraso, M. Yves Fromion, M. Claude de Ganay, M. Christophe Guilloteau, M. Francis Hillmeyer, M. Jean-François Lamour, M. François Lamy, M. Charles de La Verpillière, M. Gilbert Le Bris, M. Christophe Léonard, M. Alain Marleix, M. Philippe Meunier, M. Philippe Nauche, M. Jean-Claude Perez, Mme Marie Récalde, M. Eduardo Rihan Cypel, M. Gwendal Rouillard, M. Michel Voisin

Excusés. - Mme Danielle Auroi, M. Claude Bartolone, M. Daniel Boisserie, M. Philippe Briand, M. Jean-David Ciot, Mme Catherine Coutelle, M. Guy Delcourt, M. Nicolas Dhuicq, Mme Geneviève Gosselin-Fleury, M. Serge Grouard, M. Éric Jalton,

M. Jean-Yves Le Déaut, M. Frédéric Lefebvre, M. Bruno Le Roux, Mme Lucette Lousteau,
M. Damien Meslot, M. François de Rugy